

L'IRÉC propose d'illustrer en onze graphiques le bilan économique de l'année 2014 au Québec.

SOMMAIRE

Introduction

1. L'emploi : l'effet « libéral »
 2. Déséquilibre fiscal : toujours présent
 3. Déséquilibre fiscal : Ottawa fragilise le financement de la santé
 4. Le fédéral ne fait pas sa part dans les infrastructures
 5. Tandis que le Québec veut répéter les erreurs du passé
 6. Les entreprises aussi ne font pas leur juste part
 7. Au Québec, les inégalités se sont accrues
 8. L'accaparement des richesses : le cas des États-Unis
 9. Reconstruire le patrimoine des régimes publics après la crise financière de 2008
 10. Les aléas de l'exportation : la filière porcine en 2014
 11. Le « mal hollandais » s'amenuise
- Conclusion

Bilan économique de 2014 en onze graphiques

Gilles L. Bourque*

Introduction

L'année qui vient de se terminer n'a pas été de tout repos pour l'économie québécoise. Le gouvernement qui dirige le Québec depuis avril dernier a fait de l'austérité son principal cheval de bataille. Alors qu'il avait promis pendant les élections de faire de l'emploi la priorité avec une promesse de 250 000 emplois, tout indique que l'année 2015 sera du même acabit pour le Québec. Pour mieux nous préparer à 2015, cette note d'intervention illustre l'année qui vient de se terminer avec une dizaine de graphiques commentés par des chercheurs associés à l'IRÉC. La majorité de ces graphiques sont repris des travaux que nous avons produits l'an passé ou qui paraîtront dans les semaines qui viennent. Moins qu'un portrait de 2014, ils illustrent plutôt les tendances en cours telles que nous les avons étudiées l'an passé. Ils devraient néanmoins nous permettre d'éclairer les enjeux auxquels nous sommes confrontés et nous aider à réfléchir aux mesures ou aux politiques qu'il serait nécessaire de mettre en œuvre pour les éviter.

Une situation économique globale fragile

Plus de six ans après la Grande Récession, nous pouvons encore répéter les mêmes litanies sur la situation économique globale : l'économie reste fragile en raison de gouvernements qui s'acharnent à poursuivre, encore et toujours, les mêmes politiques qui nous ont acculées à la quasi-dépression. Après trois décennies de libéralisation financière et des promesses non tenues de réforme du système financier, les grandes institutions financières continuent à payer le moins d'impôt possible et à redistribuer à leurs dirigeants, leurs cadres et leurs actionnaires une part toujours plus importante de profits, toujours plus scandaleux. Les grandes entreprises et les institutions financières continuent de saper les bases fiscales des nations en transférant leurs revenus ou leurs actifs vers les paradis fiscaux, entraînant des nouvelles vagues de concurrence fiscale entre les pays et des politiques d'austérité où les dépenses publiques sont compressées année après année.

Le pire est à venir

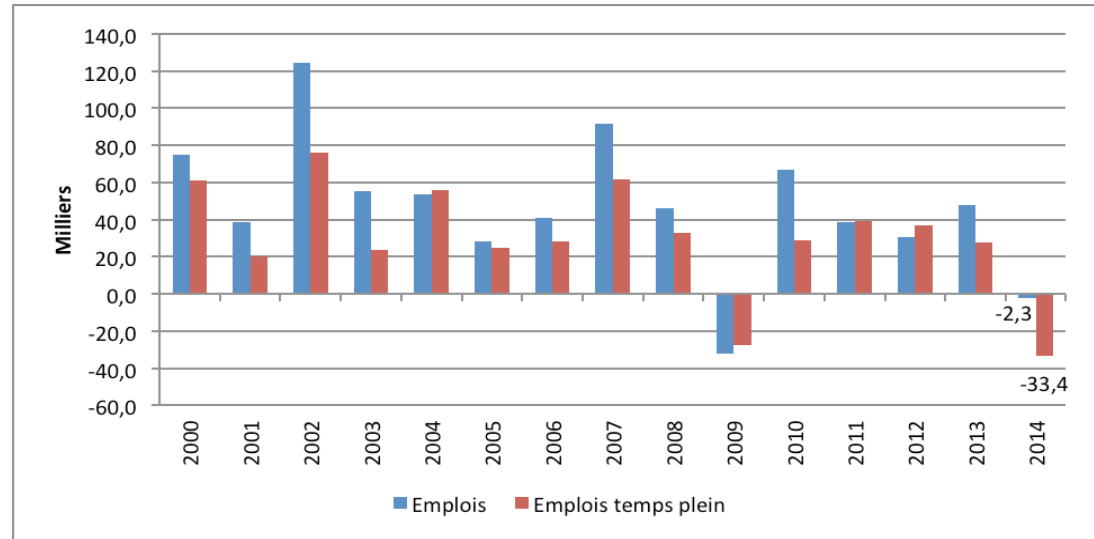
En plus d'être confrontée à une économie globale fragile, l'économie québécoise doit affronter les politiques d'un gouvernement qui veut faire table rase des diverses institutions mises en place par un demi-siècle de construction sociale du modèle québécois. Pour y parvenir, le gouvernement Couillard, comme avant lui le gouvernement Marois, compte sur la reprise de nos voisins (États-Unis, Reste du Canada [ROC]) pour stimuler la croissance économique au Québec et ainsi contenter ceux qui ont pour seul horizon la consommation et l'emploi à très court terme. Mais il n'y a rien de moins sûr que cela sera suffisant : pour réaliser les objectifs que les Libéraux se sont donnés, dont les impacts se feront surtout sentir en 2015 et 2016, ce sont essentiellement les Québécois des classes moyennes et moins favorisées, ceux qui ne font pas partie du groupe des 3 % les plus riches, qui en paieront le prix, peu importe les performances économiques de nos voisins et les impacts positifs qu'ils auront ici. Bien sûr, la soudaine baisse des prix pétroliers devrait améliorer légèrement le pouvoir d'achat des ménages et améliorer la compétitivité des entreprises québécoises grâce à la baisse du huard. Mais reste à savoir si l'Arabie Saoudite persistera suffisamment longtemps dans sa stratégie de défense de ses parts de marché pour que cette nouvelle donne change les attentes de façon permanente. ■

L'emploi : l'effet « libéral »

Par France Bibeau

GRAPHIQUE 1

Variation annuelle de l'emploi (dont l'emploi à temps plein), Québec, 2000-2014



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active; Institut de la statistique du Québec (ISQ), Résultats de l'Enquête sur la population active.

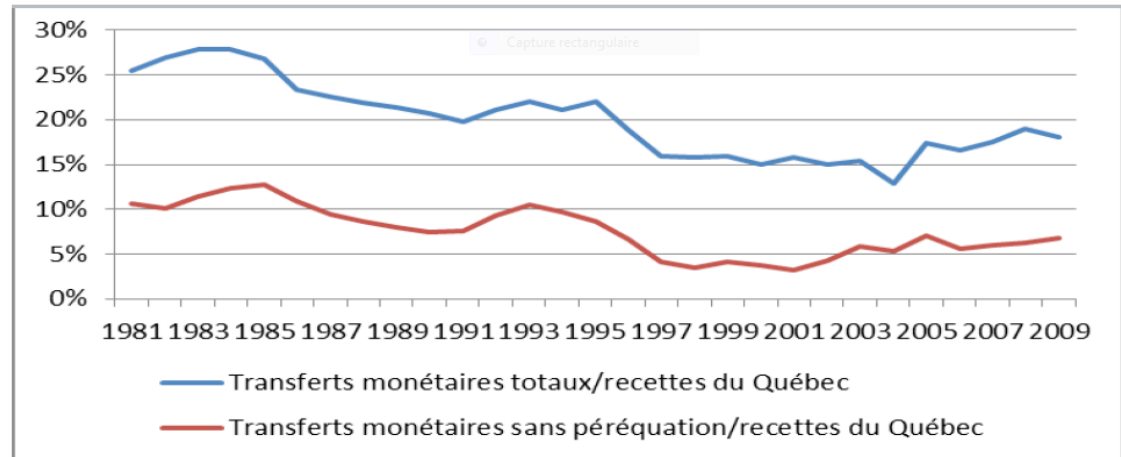
L'effet « Libéral » promis lors de la dernière campagne électorale ne s'est manifestement pas encore fait sentir. De décembre 2013 à décembre 2014, il s'est perdu 15 800 emplois, dont 9 700 emplois à temps plein (non illustré). Calculé en moyenne des niveaux d'emploi des 12 mois d'une année par rapport à la précédente (les données pour 2014 sont encore provisoires, mais la révision ne devrait pas changer de manière significative l'ordre de grandeur des données), il s'est créé, de 2000 à 2013, 50 000 emplois annuellement au Québec, dont 35 000 à temps plein. En 2014 cependant, le Québec a perdu au net 2 300 emplois, dont 33 400 emplois à temps plein par rapport à la moyenne annuelle de 2013. En matière d'emplois à temps plein perdus, c'est la pire performance en 15 ans, pire que la Grande Récession (2009), alors que la perte d'emplois à temps plein se chiffrait à 27 200. Est-ce cela, l'effet « Libéral »? Cette détérioration de l'emploi en 2014 se manifeste notamment par un repli de l'emploi pour les 15-24 ans (-6 300), une baisse du taux d'emploi de 0,5 point de pourcentage à 59,8 %, alors que le taux de chômage est en hausse de 0,1 point à 7,7 %. Avec les mesures d'austérité déjà connues, quelle sera la situation de l'emploi au Québec en 2015? ■

Déséquilibre fiscal : toujours présent

Par Gilles L. Bourque et France Bibeau

GRAPHIQUE 2

Transferts monétaires fédéraux vers le Québec, avec et sans péréquation, en pourcentage des recettes totales du gouvernement du Québec, 1981-2009



Source : Statistique Canada, 13-018-X, Comptes économiques des provinces et des territoires : tableaux de données, Estimations 2010, Tableau 16 - Québec.

En 2007, le gouvernement Harper a décrété la fin du déséquilibre fiscal avec les provinces. Mais tout n'est pas rose pour autant pour les provinces, et le sera encore moins dans l'avenir. Comme l'illustre le graphique 2, pour le Québec à tout le moins, la proportion du financement fédéral dans les recettes totales du gouvernement demeure largement en deçà de ce qu'il a été dans les années 1980 et la première moitié de la décennie suivante. Et bien que l'évolution des transferts monétaires (excluant les points d'impôts) fédéraux en proportion des recettes totales du gouvernement du Québec ait augmenté au cours des années 2000, en raison notamment de l'accord sur la santé 2004-2014 conclu avec le gouvernement Martin, le futur n'augure rien de bon pour le Québec. En effet, en raison des modifications apportées unilatéralement au cours des dernières années par le gouvernement fédéral aux paramètres de financement de la santé, des services sociaux ainsi qu'à la péréquation, nous assisterons à un élargissement de l'écart financier avec le gouvernement fédéral (déséquilibre vertical) et entre les provinces elles-mêmes (déséquilibre horizontal). ■

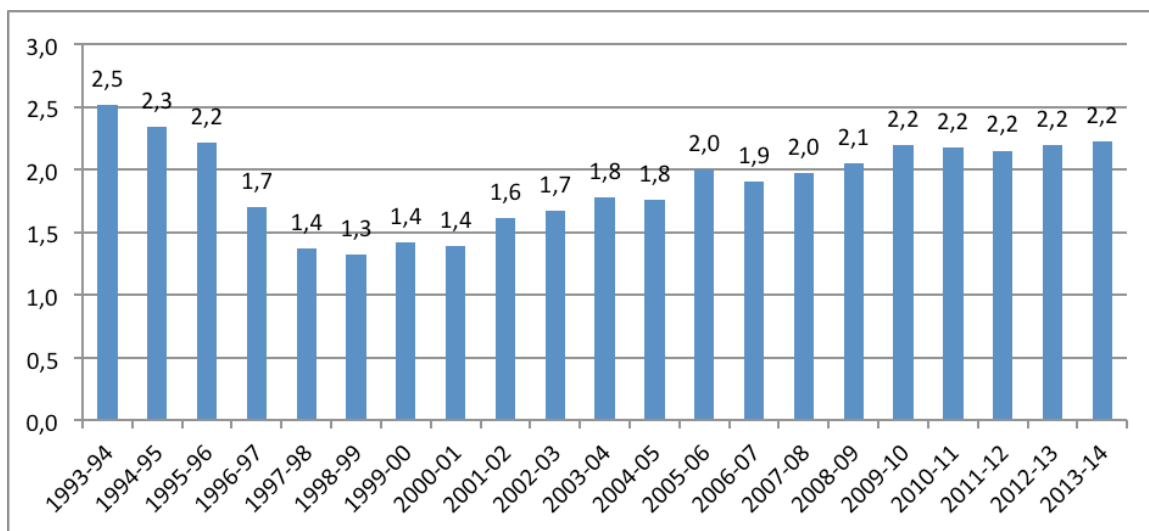
Tiré de BOURQUE, Gilles L. et France BIBEAU. *Déséquilibre fiscal : l'éternel recommencement*, note d'intervention de l'IRÉC, octobre 2014, 5 p. [<http://www.irec.net/upload/File/noteinterventionno34octobre2014vd.pdf>]

3 Déséquilibre fiscal : le fédéral fragilise le financement de la santé

Par France Bibeau

GRAPHIQUE 3

Transferts fédéraux en espèces pour la santé et les services sociaux en proportion du PIB



Source : Ministère des Finances du Canada et Statistique Canada, Tableau 380-0063

L'année 2014 sonne le glas de l'entente décennale (2004-2014) du financement sur la santé dans sa forme actuelle. À compter de 2014-2015, le Transfert canadien en santé (TCS) sera versé en montant égal (en espèce) par habitant, au lieu de la combinaison « espèce/points d'impôts » qui a prévalu à ce jour. Rappelons que le Directeur parlementaire du budget a évalué en 2014 qu'« en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest, le montant total au titre du TCS affichera une nette hausse (37,8 % et de 45,2 % respectivement) tandis que dans la plupart des autres provinces et territoires, les augmentations seront de moins de 4 % ». Ceci n'est que le début de la fragilisation du financement fédéral en santé des dernières années, puisque le gouvernement fédéral a aussi annoncé, le 19 décembre 2011, que le taux de croissance du financement de la santé se fera, à compter de 2017-2018, sur la base du taux de croissance nominal de l'économie, avec un minimum de 3 % par année. Adieu le 6 % par année convenu en 2004, bienvenu à des taux de croissance fluctuants, indépendants des besoins des citoyens et des provinces, mais indispensables à la santé budgétaire du gouvernement central. À titre d'indication, le taux de croissance des coûts de la santé au Québec était en moyenne de 6,2 % entre 2000 et 2011 selon les données de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS). ■

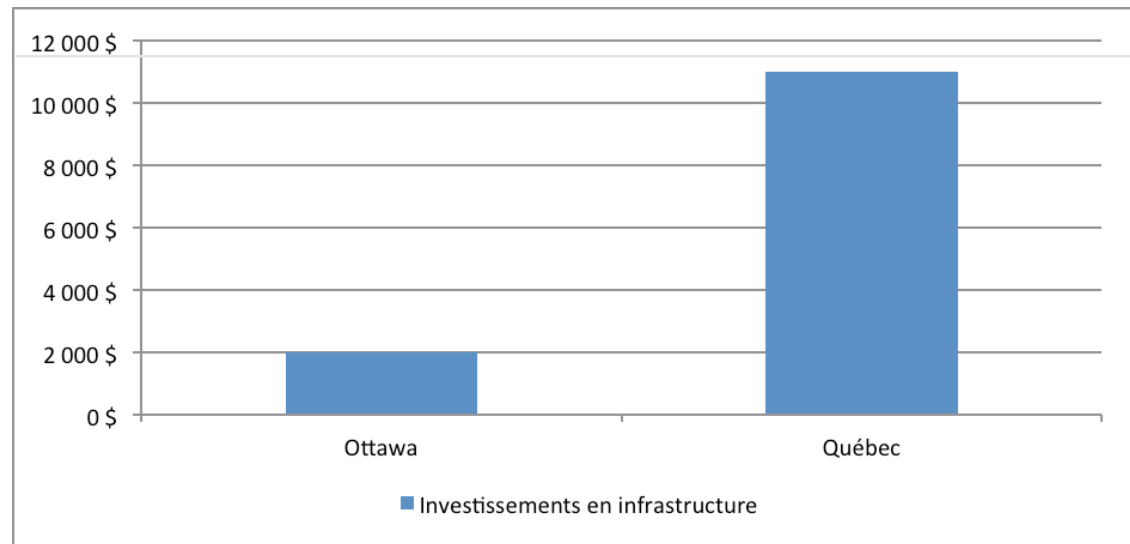
Tiré d'un rapport de recherche à paraître au début de 2015.

Le fédéral ne fait pas sa part dans les infrastructures

Par Gilles L. Bourque

GRAPHIQUE 4

Les investissements dans les infrastructures publiques 2014-2024, en \$ par habitant



Source : ISQ, Comptes économiques du Québec et Banque du Canada.

Étant donné le rôle fondamental que joue l'infrastructure publique pour le développement économique, il est important pour les gouvernements d'y accorder les investissements nécessaires. Le gouvernement fédéral s'est engagé à affecter 70 milliards de dollars à l'échelle canadienne à des projets d'infrastructure au cours des dix prochaines années. Cet investissement de 70 milliards de dollars représente autour de 2 000 \$ par habitant sur dix ans puisque le Canada compte quelque 35 millions d'habitants. En comparaison, le Québec prévoit investir 90,3 milliards de dollars au cours de la période 2014-2024. Cet investissement équivaut à 11 000 \$ par habitant puisque le Québec compte 8,2 millions d'habitants. Le gouvernement québécois compte donc investir 5,5 fois plus par habitant que le gouvernement fédéral au cours de la prochaine décennie. L'insuffisance de l'investissement fédéral limite de façon considérable les améliorations que l'on peut apporter aux transports en commun, aux routes, aux ponts et aux réseaux d'aqueduc et d'égouts. Lors des récentes élections en Ontario, la première ministre sortante réclamait un programme d'investissement combiné (fédéral-provincial) équivalant à 5 % du PIB afin de construire et d'entretenir les infrastructures canadiennes de façon adéquate. Or, le programme fédéral sur dix ans pour l'ensemble du Canada ne représente qu'une contribution d'un demi de 1 % du PIB. Au Québec et en Ontario, il représente une contribution moyenne de 3 % du PIB. D'où la demande de la nouvelle première ministre de l'Ontario au gouvernement Harper de multiplier par quatre son effort d'investissement pour le faire passer à 30 milliards \$ annuellement, soit l'équivalent de 2 % du PIB. ■

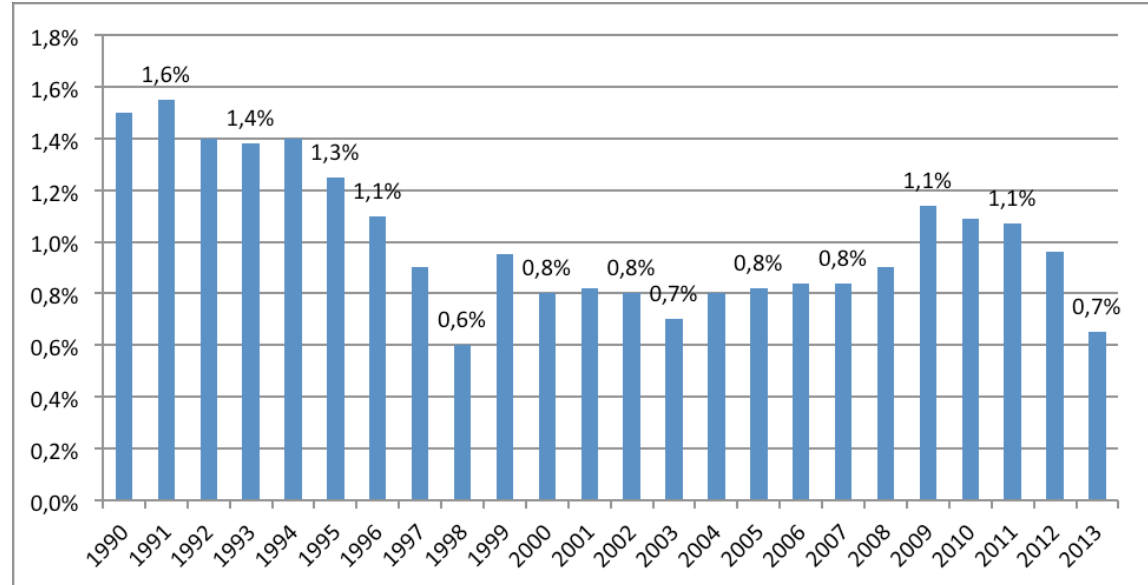
Les données sont tirées de BOURQUE, Gilles L. et France BIBEAU. *Déséquilibre fiscal : l'éternel recommencement*, note d'intervention de l'IRÉC, octobre 2014. [<http://www.irec.net/upload/File/noteinterventionno34octobre2014vd.pdf>]

Tandis que le Québec veut répéter les erreurs du passé

Par Gilles L. Bourque et Mathieu Perreault

GRAPHIQUE 5

Budget immobilisation du MTQ en pourcentage du PIB, 1990-2013



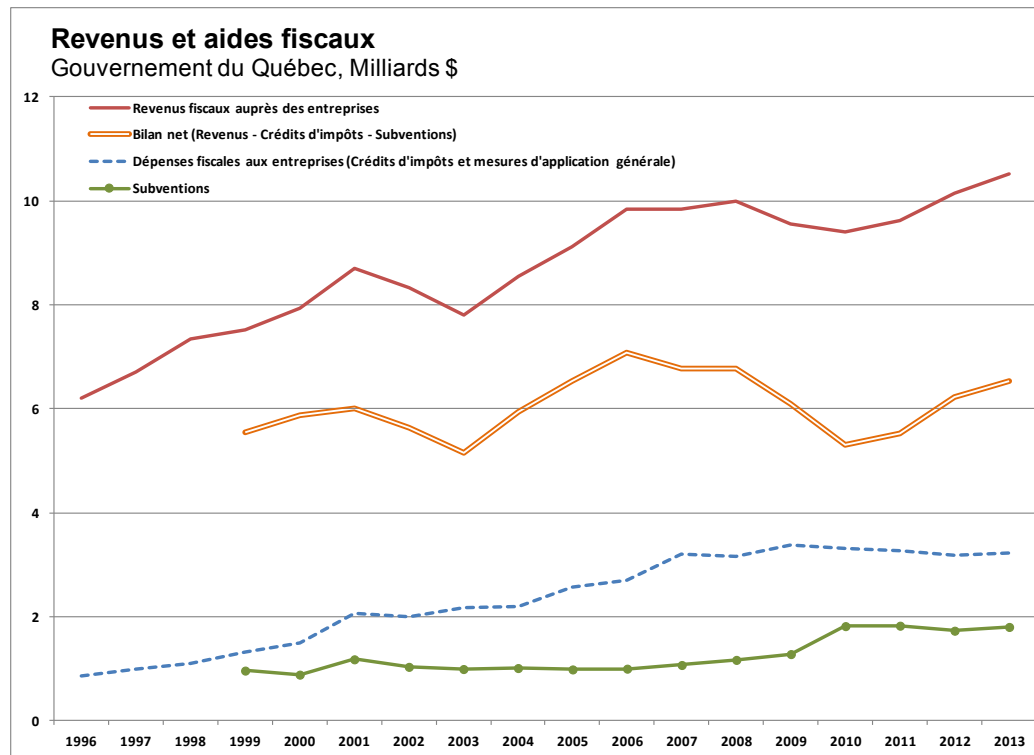
Sources : Finances Québec, Secrétariat du Conseil du trésor, Transports Québec, Statistique Canada, CANSIM, tableau 384-0037.

Le Québec investit davantage que le fédéral, malheureusement tout indique que le gouvernement Couillard va reproduire les graves erreurs du passé. Dans la foulée de l'obsession malade du contrôle des dépenses publiques qui a sévi au cours des décennies 1990 et 2000, les gouvernements québécois qui se sont succédé ont failli à assurer l'entretien des infrastructures publiques, dont les infrastructures routières. C'est sous le gouvernement péquiste de Lucien Bouchard que l'enveloppe budgétaire du ministère des Transports a atteint un creux record (voir graphique, année 1998) en ne représentant plus que 0,6 % du PIB du Québec. Ce n'est qu'après les tragédies des viaducs du Souvenir et de La Concorde, dont les rapports d'enquête ont révélé que l'entretien des infrastructures publiques (routes, transport en commun, écoles, hôpitaux, etc.) avait été négligé, que le gouvernement s'est remis à hausser ses dépenses. Dans le Plan québécois des infrastructures 2007-2012, le Conseil du trésor estimait que le Québec avait cumulé un déficit d'entretien à hauteur de 27 milliards \$. Les pouvoirs publics ont alors pris conscience de cette réalité, mais l'effort qui reste à fournir demeure colossal. Pourtant, afin d'atteindre le sacro-saint déficit zéro, on crée de toute pièce les conditions d'une catastrophe annoncée : depuis 2012, les tendances dans les investissements sont inquiétantes.

Données tirées de PERREAULT, Mathieu et Gilles L. BOURQUE, *Évolution du transport routier au Québec. La crise d'un paradigme*, note de recherche de l'IRÉC, avril 2014, 65 p. [http://www.irec.net/upload/File/rapportderechercheinfrastructureroutiereavril_2014.pdf] et d'un rapport sur la transition dans les transports à paraître en 2015.

GRAPHIQUE 6

Revenus fiscaux et dépenses fiscales et budgétaires aux entreprises



Source : Ministère des Finances du Québec, Documents des Comptes publics, Plans budgétaires et Dépenses fiscales de 2000 à 2014. Note : les subventions représentent des dépenses de transfert aux entreprises privées.

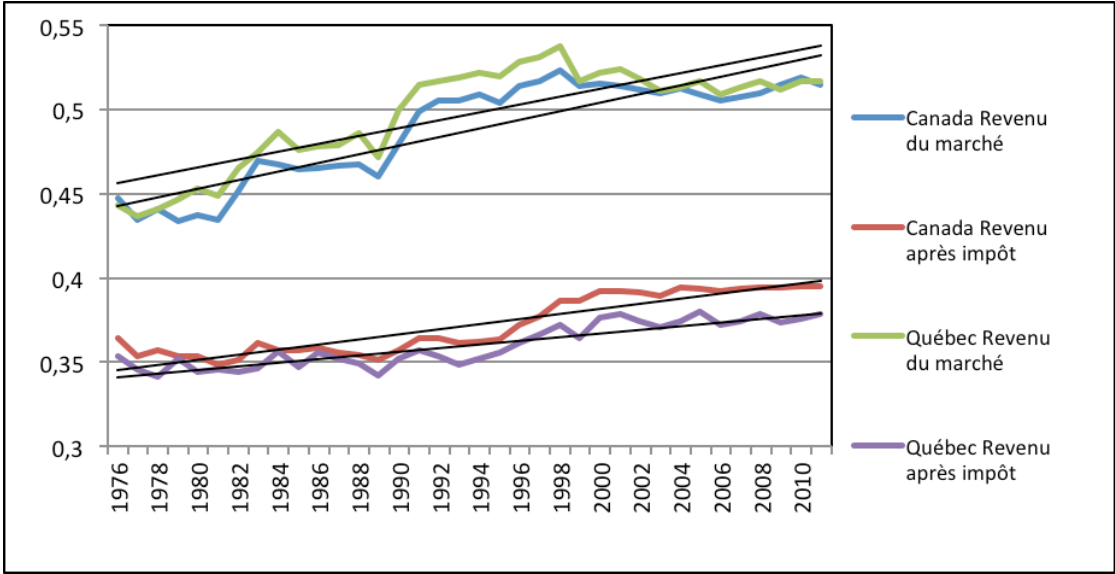
Les deux niveaux de gouvernement ainsi que les lobbys des milieux d'affaires affirment depuis des décennies que les entreprises paient trop d'impôts. Pourtant, lorsqu'on fait le bilan fiscal net des entreprises au Québec (les recettes fiscales moins les dépenses fiscales et budgétaires accordées aux entreprises), on se rend compte que le fardeau fiscal des entreprises n'est pas l'enfer que l'on nous représente habituellement. Comme on peut le constater dans le graphique 6, leur bilan fiscal net au Québec est resté relativement bas. Si on observe la période de 1999 à 2013 (années pour lesquelles nous avons les données sur les subventions), le bilan net des entreprises a varié autour de 6 milliards \$. Somme toute, sur des revenus imposables au Québec que l'on estime à un peu moins de 40 milliards \$ en 2013, ce bilan fiscal net des entreprises nous apparaît particulièrement faible, traduisant dans les faits une baisse de leur fardeau fiscal depuis les années 1990. En prenant en compte l'augmentation importante des dépenses publiques durant ces 15 années, force est de constater que les entreprises n'ont pas contribué à leur juste part à son financement. ■

Tiré de BOURQUE, Gilles L. avec la collaboration de Julien TOUSIGNANT. *Le bilan fiscal des entreprises au Québec*, note d'intervention de l'IRÉC no 37, novembre 2014, 7 p. [<http://www.irec.net/upload/File/noteinterventionno37novembre2014vd.pdf>]

Au Québec, les inégalités se sont accrues

par France Bibeau

GRAPHIQUE 7
Coefficients Gini, revenus de marché et revenus après impôts, Québec et Canada, 1976-2011

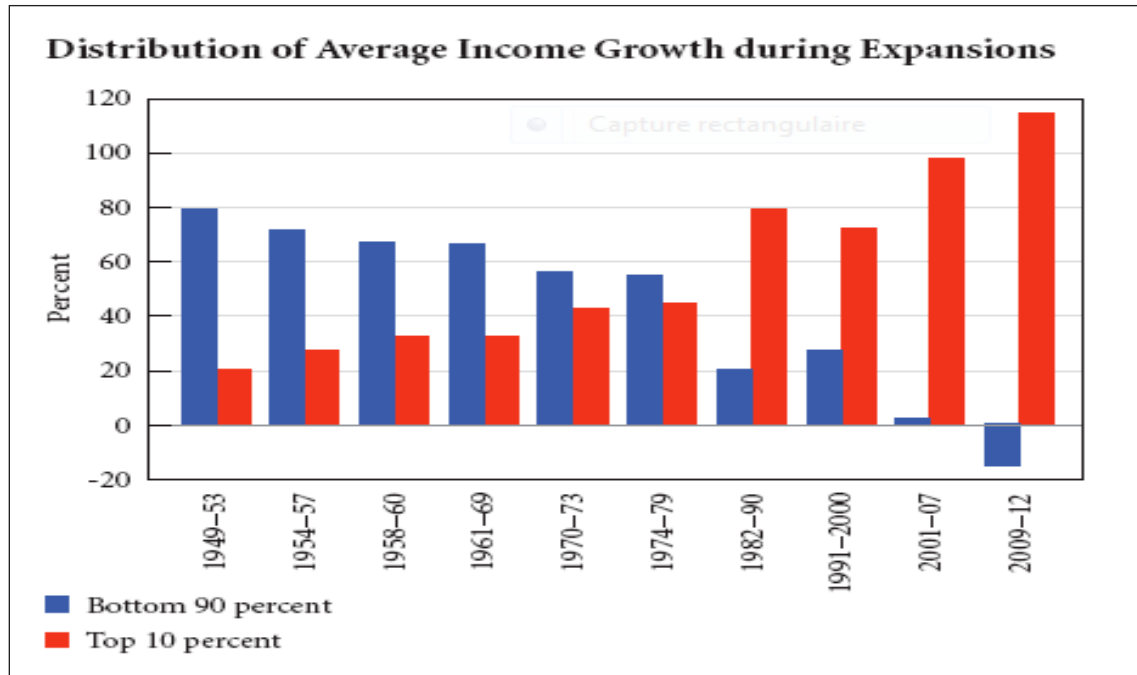


Source : Statistique Canada, tableau 202-0705

Le Québec n'échappe pas aux tendances mondiales de la croissance des inégalités. Il serait cependant faux de dire que le Québec fait partie des nations les plus inégalitaires. Néanmoins, comme le montre le graphique 7, même si elle est légèrement moindre que celle du Canada, il faut reconnaître que la croissance des inégalités y est indéniablement en hausse depuis les 35 dernières années. Mais à regarder de plus près, l'évolution du Coefficient Gini fait aussi ressortir une donnée surprenante : au cours des 15 dernières années, les inégalités liées aux revenus de marché semblent avoir diminué, tant au Québec qu'au Canada alors qu'on observe, parallèlement, une augmentation des inégalités de revenus après impôts, donc après les mesures de redistribution qui devraient normalement atténuer les inégalités. Une étude récente de l'ISQ démontre qu'à partir de la fin des années 1990 la fiscalité a été un élément important de croissance des inégalités, en particulier au Québec où l'écart historique avec le ROC en termes de contribution à la croissance des inégalités aura été complètement éliminé. C'est finalement ce qui explique la stagnation, voire la légère augmentation, des inégalités de revenus disponibles au cours de la dernière décennie, malgré la baisse des inégalités des revenus du marché. ■

Tiré de BOURQUE, Gilles L. avec la collaboration de France BIBEAU. *Inégalités et fiscalité : nous faisons fausse route*, note d'intervention de l'IRÉC no 36, novembre 2014, 6 p. [http://www.irec.net/upload/File/noteinterventionno36novembre014vd\(2\).pdf](http://www.irec.net/upload/File/noteinterventionno36novembre014vd(2).pdf)

GRAPHIQUE 8

Distribution de la croissance moyenne des revenus, États-Unis, 1949-2012

Nous savions qu'aux États-Unis le problème de distribution des richesses était devenu un enjeu fondamental. Le graphique que nous reproduisons ici provient de la note d'intervention de l'IRÉC sur les inégalités parue en octobre dernier. Ce graphique a été réalisé par l'économiste Pavlina R. Tcherneva du Levy Economics Institute of Bard College. Nous avons décidé d'emprunter encore une fois ce graphique pour notre bilan en raison de son pouvoir de synthèse exceptionnel sur l'enjeu de l'accaparement des richesses. Après les réformes fiscales et budgétaires mises en place par Ronald Reagan au début des années 1980, les écarts dans la distribution de la richesse entre les 10 % les plus riches et le reste de la population étasunienne ont connu un renversement complet. Jusqu'à la fin des années 1970, les 90 % les moins riches réussissaient systématiquement à profiter de plus de la moitié de la création de richesses. Le président Reagan a indéniablement mis fin à ce « rêve américain » grâce à des réformes qui ont servi de point de bascule vers un nouveau modèle de régulation. Au point où, depuis la fin des années 2000, les 10 % les plus riches sont parvenus à capturer au-delà de la richesse créée en appauvrissant collectivement les 90 % restant.

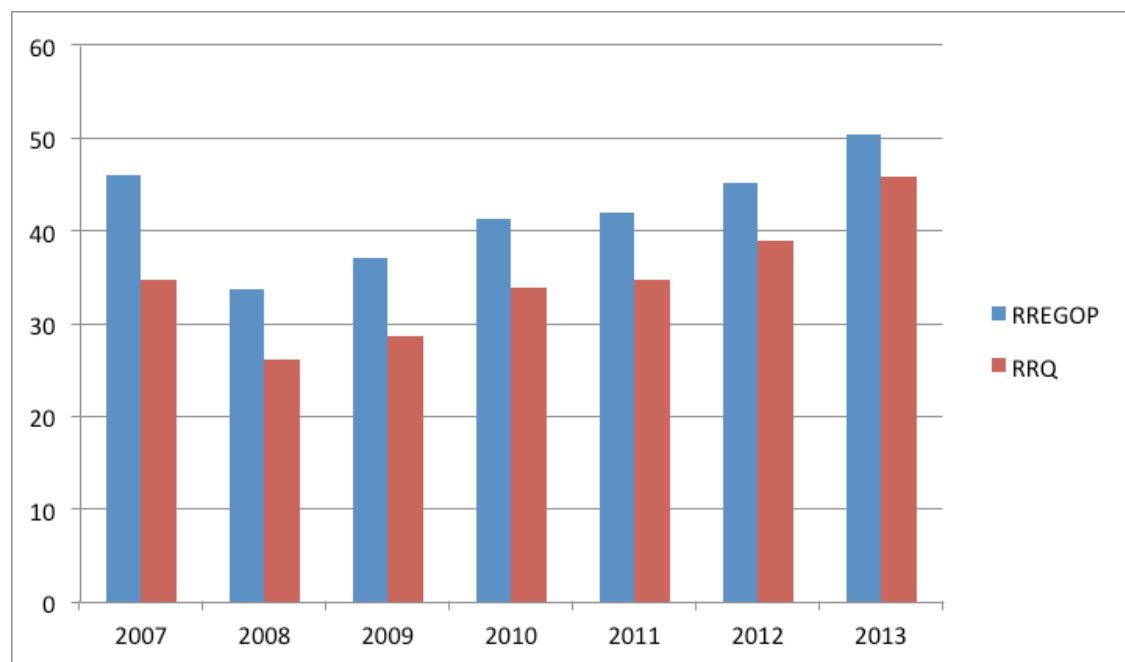
Tiré de : TCHERNEVA, Pavlina R. « Growth for Whom », *One-Pager* no 47, Levy Economics Institute of Bard College, [http://www.levyinstitute.org/pubs/op_47.pdf]

Reconstruire le patrimoine des régimes publics après la crise financière de 2008

Par Frédéric Hanin et François L'Italien

GRAPHIQUE 9

Évolution des actifs sous gestion de deux fonds des déposants de la Caisse de dépôt et placement du Québec, 2007 – 2013 (en milliards)



Source : Caisse de dépôt et placement du Québec, rapports annuels 2008, 2010, 2012 et 2013.

Plus de cinq années après la crise financière de 2008, le patrimoine des caisses de retraite gérées par la Caisse de dépôt et placement se reconstruit progressivement. Le principal fonds de la Caisse, le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) a dépassé en 2013 le niveau de capitalisation qu'il présentait en 2007. Il faut dire que la pente à remonter était abrupte : retrouver les 12 milliards \$ retranchés lors de la crise financière n'a pas été évident, dans un contexte marqué par de faibles taux d'intérêt, ainsi que par des changements sociodémographiques importants au sein du régime. Parmi ces changements, notons l'augmentation de la proportion du nombre de retraités par rapport aux cotisants, augmentation provoquée principalement par l'allongement de l'espérance de vie. Dans la mesure où les politiques d'austérité budgétaire initiées par le gouvernement libéral en 2014 vont affecter le niveau d'embauche dans la fonction publique, il semble clair que ce ratio cotisants/retraités ira en augmentant. Si les taux de cotisation au RREGOP ont été relevés au cours des dernières années pour faire face aux conséquences de la crise financière, ainsi que de l'allongement de l'espérance de vie, il n'est pas interdit de penser que l'austérité budgétaire exercera, à terme, une pression supplémentaire sur ces taux. L'austérité a donc des conséquences claires sur l'avenir des régimes du secteur public.

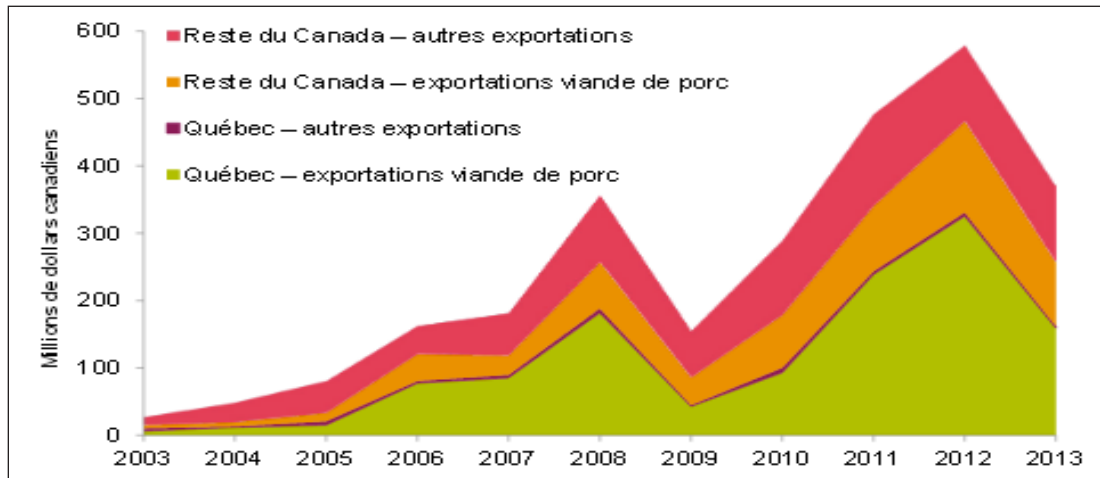
Le fonds du Régime des rentes du Québec, quant à lui, s'est bien remis de la crise financière et fait face à ses responsabilités devant les changements démographiques. D'autres chocs similaires à la crise financière de 2008 compromettraient cependant la capacité de ce régime à assurer ses fonctions, une capacité qui sera mise à l'épreuve au cours des prochaines années : avec la faible proportion de Québécois et de Québécoises ayant accès à un régime complémentaire de retraite de qualité, le RRQ pourrait être appelé à jouer un rôle plus grand dans la composition du revenu de retraite des personnes vieillissantes.■

Les aléas de l'exportation : la filière porcine en 2014

Par David Dupont et François L'Italien

GRAPHIQUE 10

Exportations bioalimentaires* du Québec et du reste du Canada vers la Russie, de 2003 à 2013



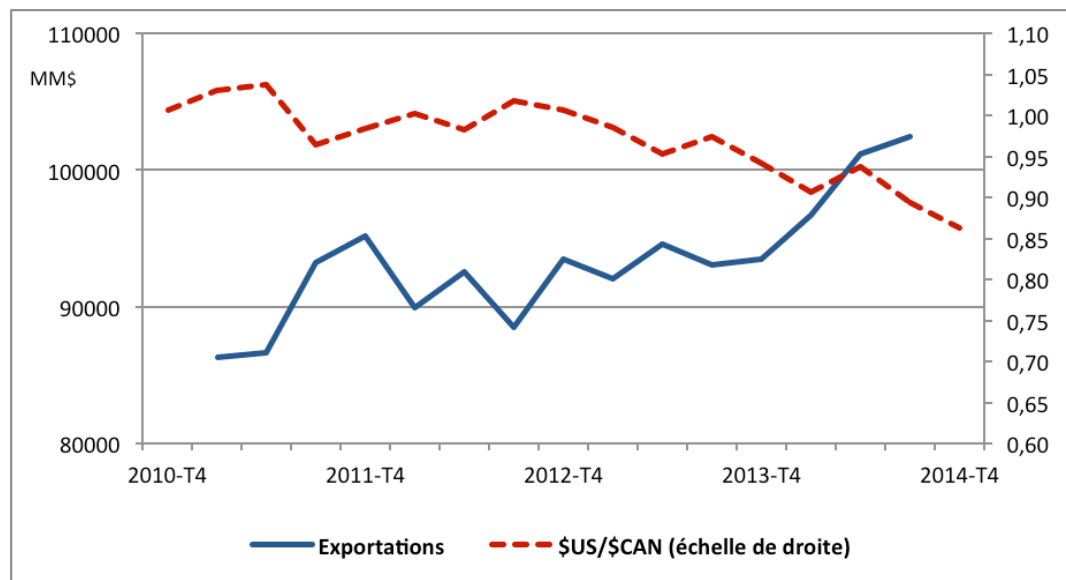
Note : *Produits bioalimentaires soumis à l'actuel embargo russe.

Source : Global Trade Atlas et compilations réalisées par le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, voir KESRI, Karim, (2014), *Bioclip*, vol. 22, no 27, 14 octobre

Si le Québec constitue le principal lieu d'écoulement de certaines des plus importantes filières agroalimentaires d'ici, comme celles gravitant autour des productions laitières, de volailles, d'œufs, pour n'en nommer que quelques-unes, les marchés extérieurs sont loin d'être hors de l'équation, bien au contraire. En dépit du caractère nordique de l'agriculture québécoise, la balance commerciale des produits bioalimentaires a été plus souvent positive que négative depuis dix ans. À ce titre, de nombreux facteurs ayant marqué la fin de l'année 2014 annoncent une année 2015 plutôt verdoyante pour certaines des filières dont la croissance est tributaire des marchés d'exportation, à l'instar de la principale : la production porcine. La diminution du prix du pétrole qui entraîne avec elle la valeur du dollar canadien en comparaison avec le dollar américain accroît la compétitivité de cet élevage qui peut aussi table sur une diminution depuis l'été 2012 des cours du maïs.

Toutefois, il y a une ombre au tableau. Les importations russes de porcs québécois étaient récemment devenues pratiquement aussi importantes que celles des États-Unis. À son zénith en 2012, la valeur de ce marché à l'Est constituait pour près du quart des exportations porcines du Québec, s'élevant à 361 millions de dollars canadiens. D'importants écueils se sont toutefois dressés devant les exportateurs québécois depuis : 1) l'interdiction en 2013 de l'importation de viande porcine contenant un additif amaigrissant pourtant approuvé par l'OMC (la ractopamine); 2) l'embargo sur le porc canadien décrété par les Russes en riposte aux sanctions économiques canadiennes adoptées dans la foulée des troubles géopolitiques en Ukraine; 3) la dégringolade du rouble qui pourrait accélérer l'atteinte des objectifs d'un programme d'investissement mis en place au début de la décennie visant à rendre la Russie autosuffisante en matière de production porcine. À défaut d'être contingentés, les marchés d'exportation présentent certes des occasions d'affaires, mais la nature, surtout en agriculture, est foncièrement contingente, ce que l'année 2014 a rappelé ■

GRAPHIQUE 11

Exportations internationales du Québec et taux de change, données trimestrielles désaisonnalisées et annualisées

Source : Institut de la statistique du Québec, Banque du Canada.

La valeur du dollar canadien a diminué progressivement depuis la fin de 2012 alors que les perspectives de croissance de l'industrie pétrolière canadienne se détérioraient. Avec l'effondrement des cours mondiaux du pétrole, le recul du dollar s'est accentué et il a terminé l'année 2014 à 86,2 cents US. La compétitivité des entreprises québécoises s'en trouve améliorée et on observe une solide croissance de la valeur des exportations du Québec depuis le dernier trimestre de 2013. Ainsi, la valeur des exportations de biens et des services s'est accrue de 7,4 % pour les trois premiers trimestres de 2014, comparativement aux mêmes trimestres de 2013, tandis que la valeur des importations augmentait de seulement 2,4 % pour la même période. La bonne performance à l'exportation s'explique aussi par une croissance économique plus vigoureuse, particulièrement aux États-Unis, mais l'impact négatif d'un dollar canadien fort a été clairement démontré. Au cours des trois premiers trimestres de 2014, la forte croissance de la valeur des exportations d'aéronefs (34,4 %), de pièces d'aéronefs (21,4 %), de moteurs d'aéronefs (23,2 %) et de turbines (38,8 %) résulte vraisemblablement d'une demande extérieure plus dynamique, mais plusieurs industries exportatrices semblent avoir profité d'un dollar canadien plus favorable. La valeur des exportations a ainsi augmenté sensiblement pour le papier journal (12,3 %), les circuits imprimés et intégrés (16,4 %), le cuivre et alliages (22,0 %), les produits métalliques (15,8 %), le porc (13,9 %), les produits pharmaceutiques (12,8 %), le bois d'œuvre (34,5 %), les pièces de machine (21,5 %), le fer, l'acier et les ferro-alliages (15,7 %), les camions et châssis (27,2 %) ainsi que les instruments de mesure et de commande (11,5 %). La croissance exceptionnelle des exportations des minerais et concentrés de fer (52,2 %) et de l'électricité (20,1 %) n'est pas attribuable à la faiblesse du dollar et pourrait ne pas se poursuivre en 2015. Cependant, les perspectives quant au prix du pétrole et à la valeur du dollar canadien sont très encourageantes et le commerce international devrait contribuer significativement à la croissance économique du Québec en 2015, comme en 2014, tandis que sa contribution avait été négative depuis 2002. ■

Conclusion

Pour 2015, le Québec a besoin d'une stratégie de relance

« Nous ne faisons rien parce que nous n'avons pas d'argent, mais c'est précisément parce que nous ne faisons rien que nous n'avons pas d'argent »

J. M. Keynes.

Nous l'avons vu dans ce court bilan en graphiques : l'emploi est en berne au Québec, le gouvernement fédéral et les entreprises ne contribuent pas à leur juste part et les inégalités se creusent. Même l'économie canadienne naviguera cette année en eaux troubles avec une baisse substantielle des revenus pétroliers. Dès janvier, les chaînes de détaillants Mexx et Target annonçaient leur fermeture, signifiant respectivement les mises à pied de 1 700 et 17 600 employés. Bien sûr, la bouée de sauvetage que représente la baisse de la devise canadienne va donner un bon coup de pouce pour les économies du centre du Canada. Mais il faudrait beaucoup plus pour relancer l'économie et l'emploi au Québec.

Plutôt que de s'enfermer dans l'idéologie austéritaire, comme le fait le Québec, nos voisins (l'Ontario et les États-Unis) combinent des politiques de la demande et de l'offre pour relancer l'emploi et faciliter la transition vers l'économie du 21^e siècle, plus soutenable. La conjoncture globale devrait inciter le gouvernement à maintenir et même accroître ses dépenses dans les infrastructures économiques et sociales, en particulier dans les domaines de l'éducation et la recherche, pour donner à l'économie québécoise les moyens d'une croissance durable. D'ailleurs, c'est explicitement ce que recommande le FMI dans la dernière édition (chapitre 3) de ses *Perspectives de l'économie mondiale* [<http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/weo/2014/02/pdf/textf.pdf>]. « Le moment est idéal, pour les gouvernements, de s'offrir de nouvelles infrastructures à crédit », dit le Fonds monétaire international. C'est la raison pour laquelle nous recommandions, dans notre mémoire à la Commission sur la fiscalité, que le gouvernement du Québec s'engage dans une politique économique plus favorable à la demande domestique intérieure avec un programme d'investissement dans les infrastructures en visant d'atteindre un effort combiné fédéral-provincial de 5 % du PIB.

Dans la foulée de la récente entente du gouvernement avec la Caisse de dépôt et placement, nous avons vu qu'il est possible d'innover financièrement de façon à mettre l'épargne des Québécoises et des Québécois au service du développement de l'économie québécoise. Dans cette optique, nous réitérons notre proposition que le gouvernement du Québec adapte sa participation au programme CÉLI en remplaçant les véhicules de placement permis actuellement (certificats de placement garanti, fonds communs de placement, obligations, titres cotés en bourse, etc.) par un véhicule unique, le compte CÉLI HD. Ce dernier représenterait une épargne à faible coût dédiée à la transition écologique dans le secteur du logement permettant ainsi de relancer les modalités de financement des programmes de logements sociaux (120 000 sur 20 ans) et de rénovation écoénergétique (un million de logements sur 20 ans). ■

NOTE D'INTERVENTION DE L'IRÉC

Numéro 39/Janvier 2015
Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC)
1030, rue Beaubien Est, bureau 103
Montréal, Québec H2S 1T4
514 380-8916/Télocopieur : 514 380-8918
adm.irec@videotron.net/ www.irec.net
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec

Les Notes d'intervention de l'IRÉC visent à contribuer au débat public et à jeter un éclairage original sur les questions d'actualité. Elles s'appuient sur les recherches scientifiques menées par les équipes des chercheurs et des chercheuses de l'IRÉC.